

La note
de veille

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Site Internet : www.strategie.gouv.fr

Europe

> TRANSPARENCE, QUAND TU NOUS TIENS : UN AUTRE DÉFI D'IMPOR- TANCE POUR L'UNION EUROPÉENNE

La Commission européenne a enfin rendu publique son initiative en matière de transparence, sur laquelle l'ensemble des parties prenantes doivent se prononcer avant le 31 août 2006. La partie consacrée à l'encadrement des activités de lobbying, controversé, a immédiatement focalisé l'attention. La Commission continue à défendre l'option d'une **autorégulation des lobbyistes**, et non d'un système contraignant à l'américaine. Plus surprenant, ces codes de conduite facultatifs pourraient s'appliquer aux "groupes de réflexion pratiquant de temps à autre (...) des activités de lobbying". Consciente cependant des problèmes que cela pourrait soulever, la Commission envisage, en cas d'échec, la mise en place d'un système plus contraignant de régulation. Toujours en matière de transparence, la proposition de désigner les bénéficiaires des fonds européens heurte la France défendant le caractère secret des subventions agricoles.

> LA SÉCURITÉ COMME NOUVEAU PARADIGME POUR L'UNION EUROPÉENNE

J. Barroso veut tirer le meilleur parti des marges possibles existantes, pour asseoir la crédibilité de l'UE auprès des citoyens. Il a mis en avant, le 8 mai, **le besoin de sécurité des citoyens européens, particulièrement en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée**. Il va proposer en réponse, sans plus attendre, le transfert, dans le domaine communautaire, d'actions de

coopération policière et judiciaire en matière pénale, relevant aujourd'hui de l'intergouvernemental. Dans un registre proche, deux chercheurs, Charles Grant et Mark Léonard, du Center for European Reform (Londres) estiment que **la PESC est un domaine privilégié de relance**. Ils préconisent trois mesures qui permettraient de progresser dans la mise en œuvre de décisions communes : 1. co-localisation des services du Conseil et de la direction des affaires extérieures de la Commission à Bruxelles comme dans les représentations, 2. réduction du rôle de la présidence tournante au profit du Haut représentant, 3. co-direction des délégations de la Commission par les représentants de ce dernier.

> LE PARTICULARISME DU SPORT DANS LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE

L'arrêt Bosman (1995) avait reconnu l'application du principe de libre circulation aux sportifs professionnels et condamné des règles de transfert trop restrictives. Dix ans après, revenant sur cette jurisprudence lors d'une audition publique (4 mai) organisée par le Parlement européen, l'UEFA a plaidé pour un quota de joueurs formés localement, faisant valoir que les équipes sont de plus en plus composées de joueurs étrangers, dont le recrutement répond plus au marketing qu'à la logique sportive. Le FC Bayern de Munich s'est dit favorable au plafonnement des salaires et à l'harmonisation des droits de retransmission. Le Parlement européen consacrera un rapport d'initiative avant fin 2006 à ce qu'il considère comme n'étant **pas un "business" comme les autres**.

> ACTIONS DU GOUVERNEMENT ALLEMAND EN FAVEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les engagements pris par les entreprises lors de la signature du Pacte bipartite de juin 2004 sur la création de postes d'apprentis (+ 30 000 nouvelles places d'apprentis d'ici 2007) n'ont eu pour l'instant que peu d'effets, les effectifs ayant continué à reculer en 2005 (- 4 % pour les nouvelles places d'apprentis par rapport à 2004). Conformément aux orientations affichées dans le programme de coalition de novembre 2005, le gouvernement allemand s'est engagé à développer différents programmes pour aider les entreprises à prendre des apprentis et embaucher des jeunes défavorisés peu qualifiés ou issus de l'immigration. Ainsi,

14 000 places d'apprentissage devraient être créées dans les Länder de l'Est et le ministère fédéral de l'Enseignement et de la Recherche a prévu de débloquer un budget de 100 millions d'euros entre 2006 et 2010. **Des améliorations structurelles** seront également apportées **au système de formation professionnelle**, parmi lesquelles : le développement des passerelles entre formation professionnelle et universités et le renforcement de l'individualisation des parcours. (Source : Bundesregierung, "Berufliche Bildung soll modernisiert werden", 25 avril 2006 ; <http://www.bundesregierung.de/Nachrichten-,12404.993131/artikel/Berufliche-Bildung-soll-modern.htm> <http://www.bmbf.bund.de/de/4237.php>)

> PANNE D'ASCENSEUR SOCIAL : CROYANCE ET RÉALITÉ AUX ÉTATS-UNIS

La croyance en l'efficacité de l'ascenseur social est solidement ancrée dans l'opinion américaine. Un sondage du *New York Times* de 2005 révélait que 80 % de la population pensait possible de s'extraire de la pauvreté par le travail pour devenir riche (contre moins de 60 % en 1983). Une étude récente du Center for American Progress révèle pourtant que le Royaume-Uni et les États-Unis sont les pays où la hiérarchie des revenus entre les familles d'une même génération aurait le plus d'influence sur la réussite des descendants : 25 % des écarts de salaires se transmettent en moyenne au Royaume-Uni, 22 % aux États-Unis, 17 % en France, contre seulement 9 % en Allemagne, 6 % en Suède et moins de 3 % en Finlande, Norvège et au Danemark. **La même étude signale que la probabilité de poursuivre une trajectoire de revenu descendante a significativement augmenté pour les classes moyennes américaines entre 1990 et 2004.**

(Source : T. Hertz, "Understanding Mobility in America", for the Center of American Progress, 26 avril 2006 ; <http://www.americanprogress.org/site/pp.asp?c=biJRJ8OVF&b=1579981>)

> ÉTATS-UNIS : DÉCLIN PERSISTANT DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ DANS LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Selon une étude de la National Science Foundation parue en avril 2006, **l'investissement de R & D du secteur privé américain dans les centres universitaires a régressé en 2004, pour la troisième année consécutive**, enregistrant une baisse de - 2,6 % contre - 1,1 % en 2003 et - 1,5 % en 2002. Avec 2,1 milliards de dollars, la part du privé représente 4,9 % de l'ensemble de ces dépenses de R & D (42,9 milliards), dépenses toujours en forte hausse (+ 7,2 % en 2004, après + 10,2 % en 2003 et + 10,9 % en 2002) en raison de la crois-

sance des financements fédéraux (64 % du total) et de ceux des États et collectivités locales (6,5 % du total). Avec près de 3/5^e des investissements en R & D, les sciences de la vie se classent en tête des disciplines et, en leur sein, les sciences médicales (14 milliards) et la biologie (7,8 milliards) représente les domaines privilégiés. (Source : National Science Foundation, "Industrial Funding of Academic R & D Continues to Decline in FY 2004", avril 2006 ; <http://www.nsf.gov/statistics/infbrief/nsf06315/nsf06315.pdf>)

> QUELLES AVANCÉES DES NANOBIOLOGIES D'ICI 2025 ?

L'enquête de l'ICTAF, réalisée auprès de 139 experts de 30 pays, dans le cadre du réseau d'excellence européen "Nano-to-Life", révèle que la majeure partie d'entre eux estiment par exemple possible, en 2013, la commercialisation des puces utilisant de l'ADN sur des bio molécules ainsi que des médicaments reposant sur des nano particules. Selon ces experts, il devrait être possible, en 2018, de fabriquer des organes humains artificiels in vitro, d'intégrer des "dispositifs d'auto réparation" dans des systèmes artificiels. En 2025, des nano machines permettant le diagnostic et des thérapies pourraient être envoyées dans nos corps. Des divergences existent néanmoins. Ainsi, 4/5^e des experts estiment que la fabrication in vitro d'organes humains sera possible avant 2015, mais 1/3 répondent qu'on ne pourra le faire avant 2020. Si les applications, scientifique et commerciale, les plus prometteuses ont trait à la santé, **les experts interrogés considèrent nullement limitées leurs possibilités, à l'exception de quelques nanotechnologies dont la portée éthique pourrait obérer leur acceptation par le grand public** (organes humains in vitro, implantation de nano machines dans le corps). (Source : Centre interdisciplinaire de prévision et d'analyse technologique (ICTAF) de l'université de Tel-Aviv : "Envisioned Developments in Nanobiotechnology. Expert Survey" ; http://www.ictaf.tau.ac.il/N2L_expert_survey_results.pdf)

> LA MAÎTRISE DE LA DEMANDE : UN REDÉPLOIEMENT STRATÉGIQUE DANS L'ÉNERGIE

Alors que les quinze dernières années ont été marquées par un relâchement des efforts en matière d'efficacité énergétique, compte tenu d'un prix faible de l'énergie, **les politiques d'économies d'énergie devront à l'avenir redoubler d'intensité**. Elles constitueront, en effet, un enjeu majeur pour la compétitivité et pour la réduction des émissions polluantes. Ce constat est désormais quasi unanimement admis au sein de toutes les instances internationales. Mais **la traduction en actions efficaces apparaît difficile** tant le système énergétique est devenu varié et complexe, des sources aux usages et aux services énergétiques. Le nombre d'acteurs à impliquer est également très important, en particulier au niveau local.

La comparaison entre les pays porte souvent sur les seules courbes d'intensité énergétique, indicateur qui peut recouvrir plusieurs définitions, ce qui rend l'évaluation des résultats à la fois trop globale et difficile. Nous proposons donc pour cette analyse de :

- résumer les différentes actions fortes menées dans des pays comparables,
- montrer les potentiels financiers,
- faire ressortir les différentes stratégies.

1. Le Canada : une stratégie participative

L'amélioration de l'efficacité énergétique a atteint **13 %** sur la période 1990-2002 (France 11 %). **En 2002, le Canada a économisé 11,6 milliards de dollars** en charges d'énergie (par rapport à une situation où il n'y aurait pas eu d'amélioration de l'efficacité énergétique) et réduit ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 50 Mt.

L'Office fédéral de l'efficacité énergétique (OEE) est chargé de cerner les possibilités des nouvelles mesures. Il est appuyé par le Conseil consultatif national sur l'efficacité énergétique, composé de spécialistes et chefs de file du domaine de l'efficacité énergétique provenant de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays. Le programme d'économies d'énergie dans l'industrie canadienne, illustration d'un partenariat entre l'industrie et le gouvernement, fonctionne sous forme d'**une participation volontaire dans des groupes de travail sectoriels**. On décompte 25 secteurs impliqués regroupant plus de 45 associations professionnelles.

De même, l'initiative fédérale "Prêcher par l'exemple" de l'OEE aide les organismes du gouvernement à améliorer leur gestion de l'énergie. Enfin, **le "Défi d'une tonne"**, lancé en 2004 en coordination avec plusieurs ministères, **aide la population dans ses décisions de consommation d'énergie** via des publications et un site Web. Au niveau local, depuis 2000, il existe des **"Fonds municipaux verts" (ayant réuni 1,7 milliard de dollars cumulés en 2004)** destinés à appuyer les investissements municipaux dans les pratiques et

les projets novateurs relatifs à l'infrastructure environnementale (eau, air, sol, énergie).

2. Au Japon, une stratégie d'évaluation organisée et fortement contrôlée

Le vecteur des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique apparaît dans les trois priorités de la politique énergétique japonaise caractérisée par les 3 E : "Energy security", "Economic growth", "Environmental protection". Depuis 1997, les actions en faveur des économies d'énergie ont été multipliées et renforcées par une nouvelle loi en 2002.

Le Japon, dont l'efficacité énergétique devance celle de la France d'environ 20 %, a relevé en juin 2004 l'objectif 1998 de baisse de la consommation d'énergie finale à 52 Mtep/an pour maintenir sa consommation d'énergie finale à 320 Mtep en 2010 (la baisse est de 53 Mtep/an en 2002 par rapport à 1990). L'"Energy Conservation Center" est l'organisme central de pilotage.

Le Japon met principalement l'accent dans l'industrie sur le processus d'évaluation (**on compte 70 000 personnes certifiées ou diplômées en efficacité énergétique**).

La méthodologie "Top Runner" fixe à une date donnée la norme, en fonction du produit le plus performant et a retenu 2010 comme limite du respect de la norme pour tous les appareils concernés. **La liste des appareils établie en 1998 a été fortement élargie en 2002**. Pour le groupe de 1998, les experts considèrent que cette norme sur les appareils permettra d'économiser 90 TWh/an et couvrira 16 % des objectifs de Kyoto.

En matière de services, les "Energy Service Compagnies" (ESCO) contribuent à la réalisation des économies dans les secteurs industriel, tertiaire et résidentiel sur un marché estimé à 17 milliards de dollars (en 2000, le marché américain des ESCO a été d'environ 2 milliards de dollars).

Le programme "Top Runner" est également appliqué dans l'automobile afin d'améliorer l'efficacité énergétique des véhicules. L'objectif visé est une réduction de consommation de 22,8 % par rapport au niveau de 1995. Le gouvernement développe également différentes mesures pour la gestion du trafic.

3. Aux États-Unis : une stratégie de primauté technologique et d'incitations

La variation d'intensité énergétique finale aux États-Unis a progressé d'environ 2 %/an entre 1990 et 2002 (UE : 1,2 ; Japon : 0,9), partant d'un système initial plus énergivore. La loi de programmation sur l'énergie du 8 août 2005 affirme la primauté de la technologie américaine et se donne pour ambition d'utiliser cette technologie pour **être leader mondial dans les techniques d'économies d'énergie**. Le seul programme "Energy Star" sur les appareils, désormais de portée internationale au travers de partenariats avec l'Union européenne et le Japon, a permis d'économiser environ 6 milliards de dollars en 2004.

Mais, **les économies d'énergie recouvrent aussi une ambition sociale**. Un programme d'assistance

aux foyers les plus démunis contribue chaque année à l'amélioration de l'efficacité énergétique de **plus de 100 000 foyers et a évalué la réduction moyenne de leur facture d'énergie à 274 dollars par an.**

Livre, colloque

> CHARLES MURRAY, "IN OUR HANDS. A PLAN TO REPLACE THE WELFARE STATE", WASHINGTON, AEI PRESS, 2006, 230 pages

Charles Murray compte parmi les intellectuels américains les plus influents, mais aussi les plus controversés. Dans son nouvel ouvrage, il invite à mettre un terme définitif à l'État providence tel qu'on le connaît. Constatant que les États-Unis dépensent des centaines de milliards de dollars pour les pensions, la santé et la lutte contre la pauvreté, il relève qu'il y a toujours des pauvres, des problèmes d'accès aux soins et des personnes aux retraites insuffisantes. Il propose, radicalement, que les pouvoirs publics – qui selon lui ont failli – n'interviennent plus du tout. En remplacement, **chaque personne se verrait directement attribuer, chaque année, 10 000 dollars.** À charge, pour elle, de s'assurer et, pour l'État, d'organiser cette refonte totale du système socio-fiscal. Il va de soi qu'une telle "solution" ne se met pas en place du jour au lendemain... Le schéma de Murray est extrême et pourra paraître totalement inapplicable. Il n'empêche qu'il réactive d'anciennes réflexions et propositions autour du revenu minimum universel. Il s'inscrit surtout dans un courant de recommandations visant à responsabiliser les individus en les dotant en capital plutôt qu'en les aidant ponctuellement par des prestations affectées à des risques.

Le Department of Energy (DoE) coopère avec les industries du bâtiment et les équipementiers sur la technologie, sur les pratiques et apporte des financements. L'"Office of Hearing and Appeals" joue un rôle jugé indispensable de régulateur dans le domaine de l'efficacité énergétique.

> COLLOQUE DE L'AFSP : POURQUOI UN TEL BLOCAGE DANS LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ?

Ce colloque a permis de se pencher sur les attitudes et représentations pouvant expliquer le manque de soutien à la construction européenne. Dans leur communication, Bruno Cautres et Gérard Grunberg, s'appuyant pour partie sur les enquêtes Eurobaromètre, considèrent que **l'âge de fin d'études** (niveau d'éducation), est une variable clé, avant celles se rapportant au niveau d'isolement, de marginalité sociale, et à l'absence d'activité professionnelle. Elle jouerait dans les 25 États membres, à l'exception de l'Irlande, de la Lituanie, du Luxembourg, de l'Espagne, de la Belgique et de la Grèce, où le soutien est élevé dans toutes les catégories. Christian Lequesne s'intéresse, lui, à l'attitude des élites politiques françaises face à l'élargissement. Il s'interroge sur **leur utilisation de la rhétorique de "gardien du temple" du projet politique européen et leur indéfectible attachement à la réforme institutionnelle.** De même, il questionne l'inacceptation de l'élargissement comme outil de la politique étrangère, la croyance selon laquelle élargissement et projet politique sont incompatibles, la (trop) rare prise en compte de l'enjeu géopolitique global.

(Source : colloque de l'Association française de sciences politiques (AFSP), 27-29 avril 2006, Bordeaux : <http://www.cervl.u-bordeaux.fr/Popup/Colloque%20Elites.htm>)

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 45 56 51 00
Site Internet :
www.strategie.gouv.fr

